

# DISPOSITIF "L'ENGAGEMENT C'EST PERMIS" DE LA VILLE DE ETAPLES SUR MER

En échange de 105 heures de bénévolat dans une association étaploise, la ville finance jusqu'à hauteur de 1 000 € le permis de conduire de jeunes. Ceux-ci doivent répondre aux critères suivants :

- avoir entre 17 et 30 ans
- résider sur le territoire, priorité à ceux venant du quartier de la Renaissance
- ayant un projet d'insertion professionnelle

Renseignements auprès du Service Jeunesse : 03 21 89 62 56

<https://etaples-sur-mer.fr/rappel-derniere-ligne-droite-pour-les-inscriptions-a-lengagement-cest-permis/>

**Mairie de Etaples sur Mer :**

1 place du Général de Gaulle

62630 - Étaples-sur-mer

<https://etaples-sur-mer.fr/>